

<p><u>OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES</u> Recommandation R 408 Décret n° 2004-924 du 1^{er} septembre 2004 Arrêté du 21 décembre 2004 L. 231-3-1, impose d'organiser une formation appropriée aux travailleurs</p>	
<p><u>PUBLIC CONCERNE</u> - Personnel d'une entreprise ayant besoin de monter un échafaudage pour l'exécution d'un travail - Personnel d'exécution d'une entreprise travaillant sur des échafaudages roulants</p>	<p><u>PRE-REQUIS</u> - Savoir parler et comprendre la langue française - Calcul, maîtrise des opérations de base - Aptitude médicale pour les travaux en hauteur</p>
<p><u>OBJECTIFS</u> Etre capable de monter des échafaudages dans les règles de l'art, en respectant la notice du fabricant ou un plan Etre capable de travailler sur des échafaudages dans les règles de l'art en respectant les règles de sécurité et de conformité</p>	
<p><u>CONTENU :</u> <u>Basé sur le référentiel de compétence Annexe 3 et 5</u> <u>Recommandation R 408</u> <u>Montage</u> - Sensibilisation à la sécurité - Les différents types d'échafaudages - Protections collectives et individuelles - Notice du fabricant, plan, note de calcul - Le cahier des charges - La vérification de l'état du matériel - La maîtrise des opérations de montage et de démontage en sécurité - Elinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage - Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses - Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage</p>	<p>- Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur <u>Utilisation</u> - Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage - Respecter les limites de charges - Le maintien en sécurité des échafaudages - Tenir compte de la co-activité - Risques et moyens de prévention - Les consignes d'utilisation - Signaler les situations dangereuses - Vérification journalière EXERCICES PRATIQUES : - Montage démontage d'un échafaudage en sécurité - Vérification journalière d'un échafaudage</p>
<p><u>STRATEGIE PEDAGOGIQUE</u> Magistrale et démonstrative (+ multimédia), participative (exercices seul et en groupe) et formation pratique</p>	
<p><u>MODALITES FORMATIONS</u> Formation inter ou intra</p>	<p><u>NOMBRE STAGIAIRES</u> - En intra maximum 9 personnes - En inter formation validée à partir de 5 personnes</p>
<p><u>DUREE FORMATION</u> 2 jours</p>	<p><u>SANCTION/DIPLOME</u> Attestation de fin de stage</p>